Envoyé en préfecture le 04/11/2026
Reçu en préfecture le 04/11/2026
Publié le
ID : 085-200059079-20261022-D03_09_2026-DE

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 22 octobre 2026 à 19:30

En exercice : 33
Présents : 23
Excusés : 8
Absents : 2

Date de la convocation :
15/10/2026

Président de séance :
Jean-Louis ROY

Secrétaire de séance :
Béatrice COULON

N° interne de l'acte :
D03_09_2026

jeudi 22 octobre 2026, le Conseil Municipal de Mairie de Sèvremont s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle les Lavandières - La Pommeraie-sur-Sèvre.

Membres présents :
Laurent BALDOVINI, Blandine BEAUPERIN, Alexandra BITEAU, Mélanie CHARPENTREAU, Béatrice COULON, Laurent DESNOUHES, Laurent GABORIT, Bernard GUILLOTEAU, Nadège HOEPPE, Stéphanie JEUNOT, Flavie LIAIGRE, Pédro MARTINEAU, Frédéric MOUSSET, Anne-Marie PAILLAT, Marie-Christine PROUST, Hervé PUAU, Simon RAMPILLON, Charlène RANTIERE, Sylvie RAUTURIER TEILLET, Christian RIGAUDEAU, Jean-Louis ROY, Alain SCHMUTZ, Nicolas STEENO

Membres excusés et représentés par pouvoir :
Yannick CLERCQ (donne pouvoir à : Stéphanie JEUNOT), Oriane COUTAND (donne pouvoir à : Alexandra BITEAU), Emilie DURAND (donne pouvoir à : Sylvie RAUTURIER TEILLET), Florian PELATAN (donne pouvoir à : Marie-Christine PROUST), Julie RIBARDIERE (donne pouvoir à : Jean-Louis ROY), Adeline YVAI-NURDIN (donne pouvoir à : Laurent DESNOUHES)

Membres excusés
Albert CORNUAU, Raphaël ROTURIER

Membres Absents :
Johann PASQUEREAU, Sandrine VIGNIAL

Participation versée au SYDEV pour des travaux neufs d'éclairage

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'un lampadaire doit être remplacé rue des olivettes sur la commune déléguée de La Flocellière.

Il indique que le SYDEV a transmis à la commune une convention de travaux à cet effet prévoyant un coût de **2 422 € TTC**, avec une participation communale de **1 009 €**, selon le détail suivant :

Nature des travaux	Coût estimé des travaux HT	Coût estimé des travaux TTC	Participation communale
Eclairage public	2 018 €	2 422 €	1 009 €
TOTAL	**2 018 €**	**2 422 €**	**1 009 €**

Monsieur le Maire propose d'approuver les travaux prévus et de l'autoriser à signer la convention de participation financière correspondante.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents et représentés approuve la proposition de Monsieur le Maire.
Vote : unanimité

Envoyé en préfecture le 04/11/2026
Reçu en préfecture le 04/11/2026
Publié le
ID : 085-200059079-20261022-D03_09_2026-DE

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
Pour extrait certifié conforme
Fait à Sèvremont
Le Maire Jean-Louis ROY

MAIRIE DE SEVREMONT
85700

Le Secrétaire de séance,

Béatrice COULON